

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agglomération Lausanne-Morges

Début des travaux du réaménagement de la Route du Lac entre l'avenue du Tir-Fédéral et la Venoge

La Route du Lac entre Lausanne et St-Prex est un axe majeur de l'agglomération desservant des secteurs qui se sont fortement développés. Son réaménagement est nécessaire pour répondre à des besoins en mobilité croissants, tous modes de déplacements confondus. Après la requalification des tronçons devant l'EPFL et l'UNIL, aujourd'hui achevée, celle entre l'avenue du Tir-Fédéral et la Venoge entre dans la phase de travaux dans la partie ouest du tronçon.

Le réaménagement de la Route du Lac (RC 1) poursuit plusieurs objectifs : assurer une meilleure cohabitation de tous les usagers, sécuriser et fluidifier les déplacements, favoriser le développement des transports publics et des mobilités douces, ainsi qu'améliorer la qualité de vie dans les quartiers riverains.

D'une longueur de 1'600 mètres, le tronçon entre le Tir-Fédéral et la Venoge supporte un trafic journalier moyen de l'ordre de 15'000 véhicules. Concrètement, le projet prévoit la création de cheminements continus et sécurisés pour les piétons et les cyclistes, l'aménagement de nouveaux arrêts et de voies réservées aux bus, la construction d'un giratoire au carrefour de Vallaire et l'élargissement du pont sur la Venoge. La chaussée sera refaite à neuf et sera moins bruyante, grâce à l'emploi d'un revêtement phonoabsorbant et à l'abaissement de la vitesse de 70 à 60 km/h. Dans un contexte d'urbanisation dense, cet abaissement permettra également de sécuriser les accès latéraux débouchant sur la route cantonale et sera en cohérence avec les deux tronçons déjà requalifiés.

Le coût des travaux se monte à 20,75 millions de francs, répartis entre le Canton (83%) et les Communes de St-Sulpice (12%) et d'Ecublens (5%). S'agissant d'une mesure du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), ce réaménagement bénéficiera d'un cofinancement du fonds fédéral d'infrastructures.

Les travaux 2019 qui commencent ces jours se situent sur la partie ouest du tronçon : pont sur la Venoge, tronçon Venoge – Vallaire et nouveau giratoire de Vallaire. Dans la

mesure du possible, la circulation sera maintenue dans les deux sens sur l'ensemble du tronçon, excepté lors de la pose du tapis. Les cheminements piétons existants seront quant à eux maintenus, au moins sur un côté de la route. Les travaux devraient se terminer en automne 2021.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 juin 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Pierre Bays, chef de la division Infrastructures, Direction générale de la mobilité et des routes

LIEN(S)

Visualisation des travaux du réaménagement de la Route du Lac entre l'avenue du Tir-Fédéral et la Venoge